Image not found or type unknown

Oubli du conseiller sur achat immobillier

Par **aftam**, le **06/05/2017** à **00:06**

Bonjour,

J'ai acheter une maison et mon conseiller CIC a oublié de compter les frais d'agence, ce qui a réduit le prix de la maison, mais aussi le montant du notaire. Résultat, j'ai été dans l'obligation de reprendre un crédit et d'investir la totalité d'un petit pécule pour combler l'oubli de la conseillère du CIC car elle n'a pas suivi ce qui était inscrit sur le compromis de vente rédigé par le notaire.

Ai-je un recours car il s'agit quand même de 3.800 €.

Merci.

Par **Tisuisse**, le **06/05/2017** à **08:12**

Bonjour,

Vous faites, dans un premier temps, une demande amiable de négociation avec le directeur de l'agence bancaire. Si cette négociation échoue, alors vous saisirez le médiateur de la banque.

Par **youris**, le **06/05/2017** à **10:26**

bonjour,
vous n'avez pas vu cette erreur en signant le contrat de prêt ?
salutations

Par **aftam**, le **06/05/2017** à **19:15**

bonjour,
pour youris, j'ai remis a la conseillère le compromis de vente effectuer par le notaire et sur la demande de crédit elle a oublier les frais d'agence, il est un faite que j'aurais du relire la demande et l'offre en long en large et en travers mais si l'on ne peut faire confiance a sont

banquier qui finalement gère nos vie au travers de nos finance alors a qui peut on se fier normalement le conseiller dans une banque est un pro des crédits en tout genre. elle a fait une boulette que d'ailleurs elle a admis. puisque c'est écrit entre le compromis et la demande(différence de 3700€)

cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés